RÈGLEMENT (CEE) N° 2047/84 DE LA COMMISSION

du 17 juillet 1984

déterminant les centres d'intervention du riz, autres que Vercelli

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne,

vu le règlement (CEE) n° 1418/76 du Conseil, du 21 juin 1976, portant organisation commune du marché du riz (1), modifié en dernier lieu par le règlement (CEE) n° 1025/84 (2), et notamment son article 4 paragraphe 5,

considérant que, conformément à l'article 4 paragraphe 1 du règlement (CEE) n° 1418/76, le Conseil fixe le prix d'intervention unique du riz paddy pour le centre d'intervention de Vercelli ; que ce prix est applicable pour tous les autres centres d'intervention à déterminer après consultation des États membres ; que le choix de ces centres s'effectue en application des règles fixées par le règlement (CEE) n° 1422/76 du Conseil (3) ;

considérant qu'il a été procédé aux consultations des États membres ;

considérant que les mesures prévues au présent règlement sont conformes à l'avis du comité de gestion des céréales,

A ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT :

Article premier

Les centres d'intervention des régions excédentaires en riz, autres que Vercelli, visés à l'article 4 paragraphe 1 du règlement (CEE) n° 1418/76, sont énumérés à l'annexe.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le 1er septembre 1984.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 17 juillet 1984.

Par la Commission

Poul DALSAGER

Membre de la Commission

(1) JO n° L 166 du 25. 6. 1976, p. 1.
(2) JO n° L 107 du 19. 4. 1984, p. 13.
(3) JO n° L 166 du 25. 6. 1976, p. 18.

ANNEXE

1. CENTRES SITUÉS EN FRANCE

Départements	**Nom des centres**
Bouches-du-Rhône	Arles
	Port-Saint-Louis-du-Rhône
	Tarascon-sur-Rhône
Gard	Beaucaire
	Nîmes, Saint-Gilles
Guyane	Mana (Saint-Laurent-du-Maroni)

2. CENTRES SITUÉS EN ITALIE

Provinces	**Nom des centres**
Ferrare	Ponte Langorino
Milan	Abbiategrasso
Modène	Fossoli di Carpi
Novare	Casalvolone
	Vespolate
Oristano	Oristano
Pavie	Corteolona
	Mede Lomellina
	Palestro
	Sant'Angelo Lomellina
	Gambolò
Vercelli	Balzola
	Desana
	Fontanetto Po
	Formigliana
	Trino Vercellese
Vérone	Isola della Scala

3. CENTRES SITUÉS EN GRÈCE

Régions	**Nom des centres**
Grèce centrale	Lamia
	Mesolongi
Macédoine	Anagennisi
	Provatas
	Pyrgos
	Salonique
	Serres
Péloponnèse	Messini
	Scala